AGENCE VIAL & ROSSI
Ingénierie - Urbanisme - Paysage - Géomètres Experts
Siège social: 4 rue du Président Coty 73200 ALBERTVILLE
Tel.: 04.79.37.61.75 - Fax: 04.79.37.63.67
Agence de Bozel: Rue Emile Machet - 73350 BOZEL - Tel. 04.79.08.44.07

Référence: 15-005

PLU

Plan Local d'Urbanisme

NOTRE-DAME-DU-PRE

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

4.2 REGLEMENT GRAPHIQUE

4.2.3 Les Plaines

Echelle: 1/2000

DOSSIER D'APPROBATION

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal du 22 janvier 2018

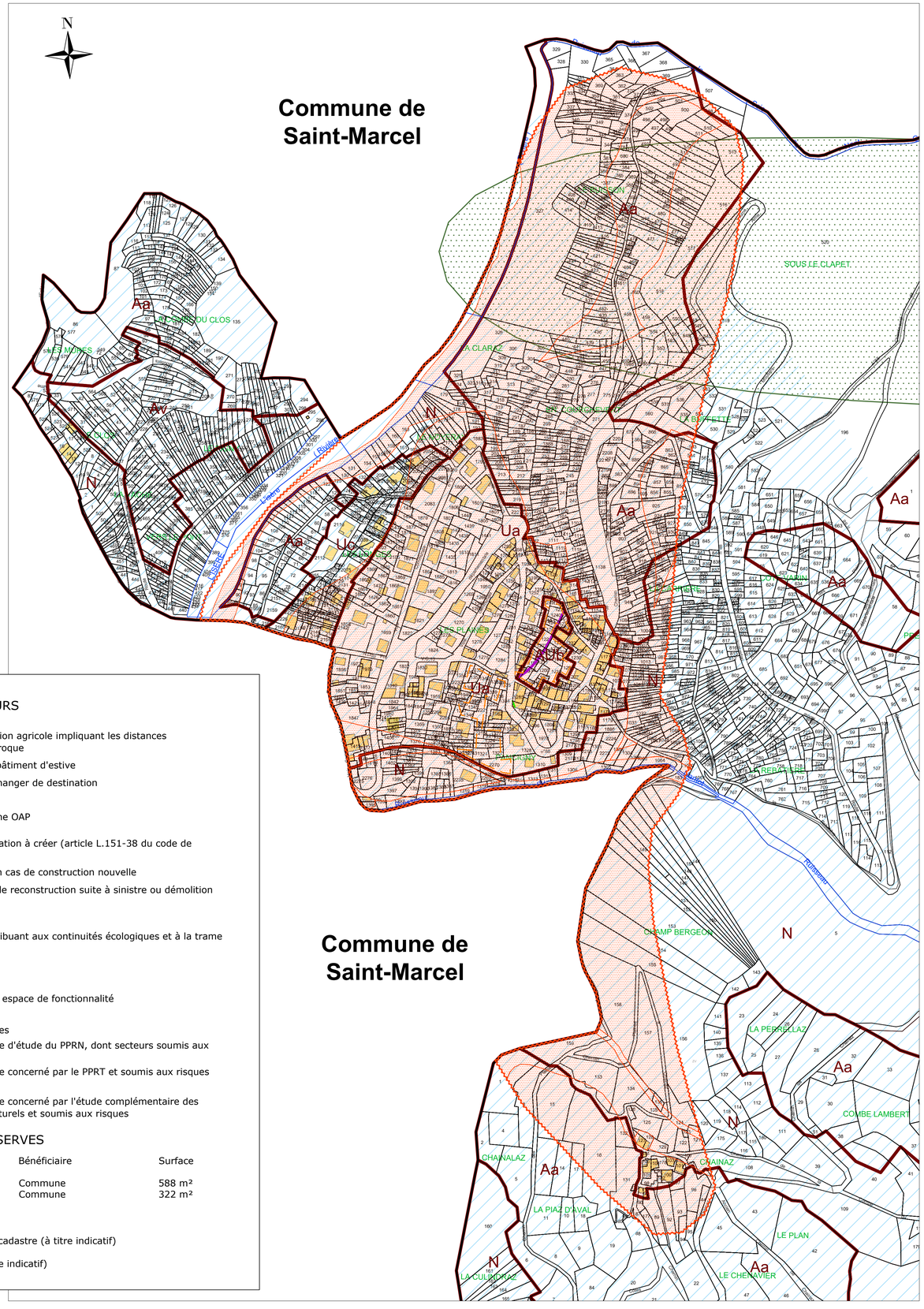

LEGENDE

U ZONES URBAINES

- Ua — Secteur urbanisé ancien dense
- Uc — Secteur urbanisé récent moins dense

AU ZONES A URBANISER

Secteur suffisamment équipé - à urbaniser indicé

- AUb — Secteur destiné prioritairement à de l'habitat de densité moyenne à forte

Secteur insuffisamment équipé - à urbaniser strict

- AU — Secteur à urbaniser suite à réalisation des équipements et adaptation du PLU

A ZONES AGRICOLES

- Aa — Secteur destiné à la protection des terres agricoles et du paysage
- Ab — Secteur agricole dans lequel les constructions et installations nécessaires aux activités agricoles peuvent trouver place
- As — Secteur agricole qui est ou peut être aménagé en vue de la pratique du ski alpin
- Av — Secteur agricole dans lequel se trouve un vignoble

N ZONES NATURELLES

- N — Secteur naturel
- NCa — Secteur destiné au camping
- Nd — Secteur des dépôts de déchets inertes
- NL — Secteur destiné aux sports et loisirs

INDICES ET SECTEURS

- F — F — Bâtiment d'exploitation agricole impliquant les distances d'éloignement réciproque
- C — c — Chalet d'alpage ou bâtiment d'estive
- d — d — Bâtiment pouvant changer de destination

Périmètre concerné par une OAP

Tracé d'une voie de circulation à créer (article L.151-38 du code de l'urbanisme)

Alignement à respecter en cas de construction nouvelle

Recul à respecter en cas de reconstruction suite à sinistre ou démolition

Espaces ou secteurs contribuant aux continuités écologiques et à la trame verte et bleue

Corridor biologique

Zone humide et son espace de fonctionnalité

Prise en compte des risques

Secteur PPRN	Périmètre d'étude du PPRN, dont secteurs soumis aux risques
Secteur PPRT	Périmètre concerné par le PPRT et soumis aux risques
Secteur autre	Périmètre concerné par l'étude complémentaire des aléas naturels et soumis aux risques

EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Bénéficiaire	Surface
1	Stationnements	Commune	588 m²
2	Stationnements	Commune	322 m²

DIVERS

Bâtiments rajoutés sur le cadastre (à titre indicatif)

Bâtiment inexistant (à titre indicatif)